

quante mille confrères, et distribuent à des milliers de familles pauvres, visitées à domicile, pas loin de quatre millions de piastres. Notre confrère ajoute, ce qu'il est en mesure de connaître mieux que personne, que l'oeuvre, grâce à Dieu, est très prospère au Canada, ce dont il faut nous réjouir.

“ Après quatre-vingts ans d'existence, écrit M. Magnan — et nous tenons à citer ce beau passage de son article — c'est toujours le même esprit qui règne au sein des *Conférences* de charité. Et c'est cette fidélité aux traditions premières de la société, sans défaillance ni erreur, grâce à la bénédiction des papes, qui de Grégoire XVI à Pie X l'ont toujours bénie et encouragée, qui prouve que l'oeuvre d'Ozanam était voulue de Dieu. ”

“ Aussi, ajoute-t-il, les disciples de ce pieux et modeste fondateur, souhaitent-ils ardemment qu'un jour sa cause de béatification soit introduite à Rome. ” Et le directeur de l'*Enseignement Primaire* nous raconte ce trait édifiant qu'on aimera à lire et à relire à l'occasion : “ Je me souviens, non sans émotion, que ce rêve traversa mon esprit pour la première fois, aux pieds mêmes de Sa Sainteté Pie X. C'était le 16 avril 1909. Douze cents confrères de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, venus de toutes les parties du monde, étaient réunis dans la salle du Consistoire, au Vatican, à l'occasion du jubilé sacerdotal du Pape. Présidée par le Saint-Père, en présence de Son Eminence le cardinal Vincent Vannutelli, de plusieurs évêques de France, des gardes-nobles et des prélats de la cour pontificale, cette assemblée générale des disciples d'Ozanam revêtait un caractère d'une grandeur incomparable. Répondant à une belle adresse du vénérable président général de la société, le Souverain-Pontife dit : “ Vincent de Paul, qui déjà s'était survécu dans la congrégation des vénérés Prêtres de la Mission et dans celle des incomparables Filles de la Charité, se survit de nos jours dans l'admirable institut des confé-